

# GENEVIÈVE PAQUET

Avocate

327, boul. Curé-Labelle, Suite 104

Laval, Québec, H7P 2P2

Téléphone : 514-972-8275 / Télécopieur : 514-352-6796

Courriel : [genevieve.paquet.1@umontreal.ca](mailto:genevieve.paquet.1@umontreal.ca)

Le 7 avril 2009

‘Par courrier électronique’

## Me Véronique Dubois

Secrétaire pour la Régie de l'énergie

Tour de la Bourse, C.P. 001

800, Place Victoria, 2<sup>e</sup> étage, bureau 255

Montréal (Qc) H4Z 1A2

---

**Objet : Dossier R-3692-2009**  
*Demande relative au dégroupement du prix de transport dans les tarifs, à la fermeture réglementaire des livres pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2008 au 31 décembre 2008, à l'approbation du plan d'approvisionnement pour l'exercice 2010 et à la modification des tarifs de Gazifère Inc. à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010*

---

Chère consœur,


La présente donne suite à la correspondance du Distributeur, dans le cadre de la demande mentionnée en rubrique et datée du 6 avril 2009, dans laquelle il énonce : « Nous considérons que l'intervention du GRAME devrait être ciblée sur les objectifs d'efficacité énergétique qui seront proposés par Gazifère pour l'année témoin 2010, et non sur l'atteinte de la cible identifiée par la Stratégie énergétique, cette question relevant d'un autre forum. ».

Le GRAME informe la Régie que son intention est bien de cibler son analyse sur les modalités, objectifs et budgets volumétrique et monétaire associés aux programmes du PGEÉ pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2010<sup>1</sup> proposés par Gazifère. Par contre, le GRAME ne peut se restreindre à ne pas comparer ces résultats avec la cible de la Stratégie énergétique dans le cadre de cette analyse. Cette comparaison est importante pour offrir une perspective globale à la Régie, en tenant compte du fait que la portion de la cible en efficacité énergétique pour le gaz naturel, applicable à Gazifère, peut être réalisée en collaboration avec, notamment, l'Agence de l'efficacité énergétique. Par conséquent, le GRAME tiendra compte des considérations exprimées par Gazifère, l'atteinte de la portion de la cible de Gazifère ne relevant pas uniquement de son ressort.

---

<sup>1</sup> Pièce B-1 GI, Requête, page 8

Espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, Me Dubois, l'expression de mes sincères salutations.



**Geneviève Paquet, avocate**

cc. Me Louise Tremblay (pour Gazifère inc.)

cc. Les intervenants intéressés

Me Nicolas Plourde (ACIG)

Me André Turmel (FCEI)

Me Stéphanie Lussier (ACEF de l'Outaouais)

Me Dominique Neuman (S.É.-AQLPA)

Me Steve Cadrin (UMQ)